



**Comité populaire  
Saint-Jean-Baptiste**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **30 km/h dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste Occupation de rue festive**

**Québec, le 10 mai 2018-** Aujourd'hui, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre de sa campagne « *Dans Saint-Jean-Baptiste ... Wô les moteurs !* » a occupé pendant plus de deux heures la rue Lavigneur (entre la rue Sainte-Marie et Olivier Robitaille). Cette campagne exige la réduction de la vitesse automobile à 30 km/h pour l'ensemble du Faubourg Saint-Jean-Baptiste, sauf les rues partagées déjà réduites à 20 km/h. Plusieurs dizaines de personnes ont répondu à l'appel et ont profité de l'occupation festive pour passer leur message et réaliser des animations thématiques liées aux enjeux de la circulation dans le quartier.

Pour le Comité populaire, il est pressant de rendre les rues plus sécuritaires et accueillantes pour les piétons et piétonnes, enfants et cyclistes. Pour le groupe, les rues sont avant tout résidentielles et ne sont pas conçues pour permettre aux automobilistes de rouler à 50 km/h. Malgré cela, selon les données fournies par la Ville, des pointes de vitesses ont été enregistrés à 73 km/h sur la rue Saint-Jean et 55 km/h sur la rue Lavigneur Pour Marie-Ève Duchesne, permanente du Comité populaire, la situation est urgente. « *La réduction de la vitesse doit être une priorité. Il en va de la sécurité des résidents et résidentes qui sont trop souvent obligé-e-s de marcher directement dans la rue, étant donné les nombreux obstacles rencontrés dans le quartier* », explique-t-elle. Les études scientifiques démontrent que cette diminution demandée engendre une augmentation de 80 % des chances de survie pour un piéton ou un cycliste après une collision.

Cette campagne et l'action d'aujourd'hui s'inscrivent dans une volonté à plus long terme de développer un quartier à échelle humaine plutôt que centré sur l'automobile. « *La circulation de transit, l'éclairage de type boulevard urbain, les nombreux obstacles sur les trottoirs et les chutes de glace en fin d'hiver sont loin de préoccuper la Ville* », ajoute Marc Boutin, membre du Comité aménagement du Compop. Toujours selon monsieur Boutin, plusieurs solutions seraient à explorer : « *D'avantage de rues partagées, des intersections en entonnoir, du marquage au sol, de plus longues traverses piétonnes jumelées à une diminution de la vitesse donnerait une densification harmonieuse du quartier* ».

Le Comité populaire entend continuer cette campagne dans les prochains mois et posera d'autres actions. Cette campagne a obtenu l'appui du Comité des citoyens du Vieux-Québec, de Accès transports viables, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), des AmiEs de la Terre de Québec, du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec-métro et du Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec.

-30-

**Pour informations :** Vincent Baillargeon

Cellulaire : 1-418 290-1201

Bureau : 418-522-0454